



HAL
open science

CEMS - Centre d'étude des mouvements sociaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEMS - Centre d'étude des mouvements sociaux. 2018, École des hautes études en sciences sociales - EHESS, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02031075

HAL Id: hceres-02031075

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031075v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Institut Marcel Mauss (IMM)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

École des Hautes Études en Sciences Sociales - EHESS

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Claude Gautier, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Institut Marcel Mauss,
Acronyme de l'unité :	IMM
Label demandé :	UMR
Type de demande :	Restructuration
N° actuel :	8178
Nom du directeur (2017-2018) :	M. Bruno KARSENTI
Nom du porteur de projet (2019-2023) :	M. Cyril LEMIEUX pour « Le nouveau LIER » et M. Daniel CEFÀI pour le CEMS.
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	Scission en deux entités

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Claude GAUTIER, École Normale Supérieure de Lyon
Experts :	M. Bruno AMBROISE, Université de Picardie M ^{me} Assia BOUTALEB, Université de Tours M ^{me} Valérie FALCK, Université de Bordeaux (représentante des personnels d'appui à la recherche) M. Romain PUDAL, Université de Picardie (représentant du CoNRS) M. Federico TARRAGONI, Université Paris Paris-Diderot M ^{me} Anne ROUSSELET-PIMONT, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (représentante du CNU) M. Bruno SPIRE, INSERM - Marseille (représentant de l'INSERM)
Conseiller scientifique représentant du Hcéres :	M. Bertrand GUILLARME
Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M ^{me} . Corine ALBERTI, INSERM M. Romain HURET, EHESS M ^{me} Sandrine LEFRANC, CNRS

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le CEMS, créé en 1967, comme UMR CNRS-EHESS, s'est réuni en 2006 avec deux autres centres CNRS-EHESS : le GSPM [Groupe de sociologie politique et morale] et le CESTA [Centre de Sociologie du Travail et des Arts], pour créer l'Institut Marcel-Mauss, une nouvelle UMR CNRS-EHESS organisée en fédération de centres de sociologie à vocation généraliste.

L'IMM s'est reconfiguré en 2009 avec le départ du CESTA [qui, avec le Centre Raymond Aron, a constitué de son côté le CESPRA, Centre d'Études Sociologiques et Politiques Raymond Aron], et l'arrivée de deux nouveaux centres, le CENJ [Centre d'Études des Normes Juridiques], et le LIAS [Linguistique Anthropologique et Sociolinguistique], pour réunir, toujours sous une forme fédérative, des centres orientés vers l'étude de la normativité, avec une ouverture disciplinaire nouvelle vers les sciences du droit et les sciences du langage.

Une nouvelle reconfiguration en 2012 a vu l'émergence, au sein de l'IMM, d'un nouveau laboratoire, le LIER [Laboratoire Interdisciplinaire d'Études sur les Réflexivités], et la disparition du GSPM. C'est cette organisation qui est en cours aujourd'hui, et qui réunit donc quatre centres :

- le CEMS dont les recherches portent principalement sur l'espace public démocratique, son rapport à l'information, les phénomènes de mobilisation collective et l'analyse des formes d'action politique ;

- le LIAS, qui déploie ses recherches en direction de l'anthropologie sémiotique et linguistique, du rapport entre langage, formes symboliques et objets culturels, des liens entre langues, arts et organisation sociale ;

- le CENJ, dont les recherches portent sur les figures historiques de la normativité, les modes du raisonnement casuistique, les transformations de la catégorie de biens communs, les évolutions du droit relatif au vivant ;

- le LIER, qui étudie de trois points de vue, sociologique, philosophique et historique, le développement et la spécificité des pratiques réflexives à l'œuvre dans les sociétés modernes.

DIRECTION DE L'UNITÉ

Directeur IMM : M. Bruno. KARSENTI, EHESS – porteur du futur projet, probablement FRE « Nouveau LIER » : M. Cyril LEMIEUX.

Directeur CEMS : M. Daniel CÉFAÏ, EHESS – porteur du futur projet, M. Daniel CÉFAÏ.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS Sciences humaines et sociales

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Pour le CEMS, les recherches s'organisent autour des questions de « l'espace public démocratique », étudié à partir d'une série d'entrées transversales : l'information, les mobilisations collectives, les formes de l'action politique, constitution de formes sociales de connaissance « publiques » - enquêtes sociales, etc.

Pour l'IMM, priorité est donnée [LIER] aux formes de réflexivité de la société sur elle-même comportant un volet empirico-sociologique sur « les pratiques et les organisations » des « sociétés réflexives » et un volet plus théorique et philosophique sur les « formes épistémiques de la société contemporaine ». On souligne que s'y ajoute deux autres structures [LIAS et CENJ] dont les travaux, mise à part la volonté résolue d'interdisciplinarité, ne paraissent pas toujours s'insérer avec évidence dans ce cadre général – d'une part, l'anthropologie linguistique et sémiotique pour le premier, et d'autre part, pour le second, l'étude historique et généalogique des régimes juridiques de normativité.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	13	
Maîtres de conférences et assimilés	5	
Directeurs de recherche et assimilés	5	
Chargés de recherche et assimilés	16	
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	4	
TOTAL personnels permanents en activité	43	

Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	41	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	-	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	-	
Doctorants	181	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	222	
TOTAL unité		
	265	

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

À partir de 2012, l'unité [IMM], restructurée suite à la disparition du GSPM et à la création du LIER, a fonctionné de manière coopérative entre ses différentes composantes, du moins dans un premier temps. Cette collaboration a trouvé à s'exprimer à travers des réalisations et des projets communs (de publications et de colloques) ainsi qu'à travers les « Rencontres de Sermizelles », moment fort de la vie commune de l'unité. Ces rencontres, organisées annuellement, permettaient de réunir étudiants et chercheurs. La dernière édition de ces rencontres a eu lieu en 2016 et a porté sur « la modernisation des sociétés ».

L'arrêt de cet événement scientifique à partir de cette année, de même que la difficulté à, puis l'impossibilité d'élire un nouveau directeur, à la suite de Victor Rosenthal en 2016, ont été les signes révélateurs d'un éloignement progressif mais flagrant des deux projets scientifiques au sein de l'IMM.

Cette différenciation, dans les orientations de recherche comme dans les conceptions du « faire centre » (sic) — « *bottom-up* » pour le CEMS et « *top-down* » pour le Nouveau LIER — a conduit à la situation actuelle où deux projets distincts sont présentés pour les cinq ans à venir.

L'un, porté par le CEMS, composante historique de l'unité, et l'autre par ce qui a été présenté lors de la visite comme « Nouveau LIER » et qui rassemble les trois autres composantes (LIER, LIAS, CENJ) de l'IMM actuel. Le directeur, Bruno Karsenti, a mis en place, pour la période de transition qui va de la fin de l'actuel contrat au début du nouveau en 2019, une réunion hebdomadaire de direction avec les gestionnaires pour traiter des affaires courantes.

Depuis le déménagement de l'avenue de France, l'unité est localisée sur 3 sites — deux sont situés boulevard Raspail, et un rue Monsieur le Prince —, ce qui ne facilite pas toujours les échanges et le travail collectif. Au moins un membre du personnel administratif est amené à partager sa semaine entre deux localisations.

Si l'on considère l'ensemble des bilans portant sur l'actuel contrat, il ressort que, sur le plan scientifique, l'IMM est une structure dynamique qui, tant au niveau national qu'international, répond largement aux critères et aux exigences de haut niveau.

Le CEMS, structure historique d'étude des mouvements sociaux, a, tout au long de ces dernières années, amplement développé la partie réflexive et méthodologique de ses propres démarches d'enquête en s'appuyant sur une appropriation riche et renouvelée du pragmatisme. Cette appropriation, toujours déterminée par les besoins empiriques du travail de terrain et de constitution d'objets, irrigue nombre des travaux et publications importants de l'Unité, et s'accompagne d'un travail de traduction et de diffusion scientifique de haut niveau.

Le LIER, dont la naissance est assez récente et postérieure à la disparition du GSPM [2012], construit son identité scientifique par une reprise réflexive portant sur les constitutions de savoirs de la société sur elle-même et, à ce titre, propose une articulation plus en hauteur, des approches sociologiques et philosophiques. Là aussi, les publications, individuelles et collectives, sont d'un haut niveau et satisfont, pour l'essentiel, aux exigences scientifiques requises pour une UMR. Il reste que si cet axe transversal est assez lisible dans ses contours, la lecture des rapports d'activité laisse apparaître que l'intégration du LIAS et du CENJ, dans ce cadre général, est peut-être plus affirmée qu'effective.

Au total, et pour l'ensemble de la structure actuelle IMM cette fois-ci, le comité d'experts fait les remarques suivantes :

Les « biens communs » que sont, notamment, la revue *Raisons pratiques*, le fond de la bibliothèque Y. Thomas, participent incontestablement du rayonnement de l'IMM. Si, jusqu'à présent, l'unité et l'unicité de la structure paraissent pleinement adéquates au partage scientifique de co-édition et des responsabilités éditoriales au sein de la Revue par exemple, on peut craindre, et donc se demander de quelle manière ce partage se poursuivra après la scission. Sur ce point, les échanges en cours de visite n'ont pas permis d'y voir vraiment plus clair [Voir *infra*].

Il apparaît évident aux membres du comité d'experts que le contraste est fort entre une dynamique de recherche très soutenue, variée et féconde d'un côté et, de l'autre, une structure de soutien et d'accompagnement — notamment en nombre de personnel ITA, fonctions supports, dispersion de locaux exigus, etc. — particulièrement insuffisante et sous-dotée. Ce problème majeur, que

tous les rapporteurs venus présenter le bilan de l'IMM s'accordent à reconnaître, doit impérativement faire l'objet d'une réflexion collégiale qui implique tout autant les tutelles et les chercheurs statutaires et le personnel d'accompagnement qui, sur ce plan et au-delà de la surcharge excessive de travail qui est la sienne, est confiné au statut de témoin bien plus qu'à celui d'acteur partenaire et véritable de ces transformations à venir.

Il est donc à craindre que la scission en deux structures séparées rende ce sous-encadrement administratif encore plus délicat dans ses effets. Et les échanges avec les tutelles n'ont pas vraiment permis au comité d'experts, au-delà d'affirmations de principe et d'orientations générales, de cerner pratiquement leur niveau d'implication et d'engagement dans la résolution de ce problème de sous-dotation en personnel d'accompagnement. La perspective d'un poste [recrutement Noemi-CNRS] partagé entre les deux futures structures, va avec évidence dans le bon sens, mais sera-ce suffisant ? La question mérite d'être posée d'autant que la mutualisation supposera, là encore, un travail de collaboration étroit entre deux structures qui demandent à se séparer.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

